

Nancy, le 2 septembre 2026

Inspecteurs d'académie – Inspecteurs pédagogiques régionaux
Inspecteurs de l'Éducation nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs de mathématiques
S/c de madame ou monsieur le chef d'établissement

Partie commune

Avant tout, nous tenons à vous remercier pour votre engagement quotidien au service de la réussite de nos élèves.

En cette rentrée 2026, nous partageons avec vous les priorités académiques qui s'inscrivent naturellement dans les trois axes du nouveau projet stratégique : renforcer l'ambition et la mobilité, agir pour l'égalité des chances et garantir un climat de travail propice à l'épanouissement et au bien-être.

Nous prenons aussi appui sur la circulaire de rentrée 2026 « instruire et protéger » qui rappelle que l'année à venir est conçue non comme celle de nouvelles réformes structurelles mais comme celle de la consolidation des réformes engagées.

- **Recentrer notre action pédagogique sur la maîtrise du langage et du raisonnement scientifique.**

La priorité est donnée à l'acquisition du langage et à la capacité à élaborer une pensée complexe, dans toutes les disciplines. Tout au long de la scolarité, le travail sur la lecture, l'écriture et la diversification du vocabulaire doit être exigeant et assidu afin de comprendre le monde, d'exercer son esprit critique, de développer son autonomie de pensée et d'utiliser de manière éclairée les outils numériques, y compris ceux fondés sur l'intelligence artificielle. **Cette exigence passe également par la maîtrise du geste graphique et par la capacité à rédiger des textes complets.**

L'autre priorité porte sur le raisonnement scientifique : observer, émettre des hypothèses, expérimenter, analyser et conclure. Elle s'accompagne d'une vigilance particulière sur la réduction des inégalités entre filles et garçons dans les parcours scientifiques, du premier degré jusqu'au baccalauréat et aux études supérieures.

- **Améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves.**

Parce qu'on apprend mieux lorsque l'on se sent en sécurité, reconnu et soutenu, le climat scolaire constitue un levier essentiel de la réussite des élèves et du bien-être de la communauté éducative. La mise en œuvre obligatoire du programme EVARS dans toutes les disciplines permet de promouvoir des relations respectueuses et l'égalité de considération et de dignité entre les femmes et les hommes. Il contribue à la prévention du harcèlement, à la lutte contre les discriminations et toutes les formes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles.

La passation des questionnaires « Brisons le silence, agissons ensemble », obligatoire à cette rentrée, doit permettre à chaque élève de trouver l'écoute et le soutien nécessaires face aux situations de violence physique, morale ou sexuelle.

Le climat scolaire repose également sur le respect par tous des principes et valeurs de la République, notamment le principe de laïcité et la neutralité du service public, ainsi que sur la civilité. Le Bulletin officiel du 2 juillet dernier vient renforcer cette ambition citoyenne : à compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative annuelle rendant hommage à tous les « Morts pour la France » sera organisée dans chaque école et établissement à proximité du 11 novembre, afin de transmettre aux élèves la mémoire des épreuves traversées par la Nation et le sens de la cohésion nationale.

Le même bulletin officiel annonce l'extension de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des autres objets connectés au lycée dès la rentrée 2026, en cohérence avec les règles déjà en vigueur à l'école et au collège. Cette interdiction ne remet cependant pas en cause l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre du lycée 4.0 ni l'usage pédagogique du téléphone portable. Tout en associant les élèves et notamment le CVL, il appartient aux équipes de s'emparer de cette mesure afin de lui donner une portée éducative. Les parents seront, eux aussi, partie prenante.

La relation école-famille est par ailleurs un enjeu majeur dans la réussite des élèves. Fondée sur le dialogue et l'accompagnement mais aussi le respect du contenu des enseignements, de l'évaluation et de l'autorité des personnels, elle fait l'objet d'une attention constante dans l'académie de Nancy-Metz. Enfin, cette année scolaire s'inscrit également dans une véritable année de la santé : des actions seront déployées au niveau académique et toutes les initiatives locales collectives sur cette thématique seront valorisées.

• Prendre soin de nos personnels.

Notre institution ne peut prendre soin des élèves si elle ne prend pas soin de ses personnels.

Les efforts de formation, d'accompagnement et de reconnaissance de l'engagement de chacun se poursuivent, avec la volonté d'humaniser les procédures de gestion des ressources humaines : meilleur accueil des nouveaux collègues, appui systématique en cas de difficulté, déclenchement sans délai de la protection fonctionnelle dans les situations les plus graves.

Nous savons pouvoir compter sur votre implication pour faire vivre ces priorités au sein de vos classes et de vos établissements.

Les corps d'inspection vous remercient pour votre investissement et vous souhaitent une belle année scolaire 2026-2027.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire

Nous souhaitons avant toute chose vous exprimer nos remerciements pour votre implication constante au service de la réussite des élèves, ainsi que pour la qualité du travail que vous avez mené tout au long de l'année écoulée dans vos missions d'enseignement comme d'évaluation. Toutes nos félicitations vont aux lauréats des concours de mathématiques, et nous adressons un accueil chaleureux à l'ensemble des enseignants qui rejoignent notre académie cette année.

La [circulaire de rentrée 2026](#) fait du langage et du raisonnement scientifique les deux fils conducteurs de cette année scolaire. En mathématiques, cela se traduit par un renforcement du travail sur les automatismes, le raisonnement et la résolution de problèmes, la maîtrise du langage propre à notre discipline demeurant, elle aussi, une exigence de chaque instant afin que chaque élève puisse élaborer une pensée complexe. Nous attirons votre attention sur le fait que « Les « textes à trous » sont à proscrire, sauf besoins particuliers ».

Le [plan Filles et Maths](#), lancé en 2025, s'accompagne d'un plan de formation pluriannuel auquel certains d'entre vous ont déjà participé en mai dernier. De nouvelles classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences (CHAMS) voient le jour en cette rentrée dans notre académie.

Les [évaluations nationales](#) de la 6^e à la 4^e et les tests de positionnement en 2^{de} seront à organiser à partir du 7 septembre.

Le déploiement des [laboratoires](#) de mathématiques se poursuit dans notre académie. Nous accompagnons toutes les initiatives et encourageons la création de [clubs](#) de mathématiques.

Les programmes et ressources institutionnels sont accessibles sur [Éduscol](#) et sur [notre site disciplinaire](#), régulièrement enrichis de documents d'accompagnement. Cette rentrée est marquée par l'entrée en application du nouveau programme de mathématiques de cycle 4 en classe de 5^e, qui succède à celui de 6^e mis en œuvre l'an dernier ; il se déploiera ensuite en 4^e à la rentrée 2027, puis en 3^e à la rentrée 2028. Les nouveaux programmes de mathématiques de 2^{de} GT et de 1^{re} entrent également en application cette année, ceux de terminale se déploieront l'année prochaine. Nous vous invitons à vous référer à ces nouveaux programmes dès à présent pour construire vos progressions et vos séquences.

Pour mémoire, les [modalités d'attribution du DNB](#) ainsi que [celles de l'épreuve de mathématiques](#) sont entrées en vigueur dès la session 2026. L'[épreuve anticipée de mathématiques](#) en classe de 1^{re}, mise en place dès la session 2026, se poursuit. Pour préparer les élèves à ces nouvelles épreuves, nous vous invitons à un usage raisonné de la calculatrice en classe.

Concernant le programme académique de formation 2026-2027, nous vous conseillons de consulter régulièrement l'offre de formation sur le site de l'[EAFC](#).

Discipline non linguistique :

L'intégralité des informations académiques et ressources relatives à l'enseignement des mathématiques en langue vivante étrangère est disponible sur la page [DNL](#). Nadine JOSEPH est en charge ce dossier.

De nombreuses [actions favorisant les mathématiques](#) rythment l'année scolaire. Comme depuis l'an dernier, notre newsletter hebdomadaire vous permettra de suivre l'actualité de la discipline et de ne manquer aucune échéance ; les [pages mathématiques](#) du site académique relaient également ces informations. Plusieurs concours permettent de stimuler l'appétence et la pratique des mathématiques et des disciplines connexes : les Olympiades de mathématiques de 4^e et de 1^{re}, la course aux nombres, le Rallye Mathématique de Lorraine, le Tournoi Français des Jeunes Mathématiciens et Mathématiciennes au lycée (TFJM²), le championnat de jeux mathématiques et logiques de la Fédération Française des jeux mathématiques, ou encore les concours CASTOR informatique, CGénial, ALKINDI et VideoDiMath. Le [concours général des collèges](#), mis en place en cette rentrée, et le [concours général des lycées](#) permettent de reconnaître et de valoriser le talent des élèves.

Notre académie continue par ailleurs de s'appuyer sur un large réseau de partenaires pour vous accompagner dans la promotion des mathématiques et des sciences. N'hésitez pas à consulter la [rubrique qui leur est consacrée](#) : vous y trouverez des pistes pour proposer des actions et des projets, parfois clés en main, à vos élèves. Une rubrique dédiée aux [usages pédagogiques du numérique en mathématiques](#) complète également ces ressources.

Organisation de l'inspection pédagogique :

L'inspectrice générale en charge de l'académie est madame Françoise FLICHE : francoise.fliche@igesr.gouv.fr

Cinq inspecteurs pédagogiques régionaux exercent en mathématiques :

Nadine ANTONACCIO : nadine.antonaccio@ac-nancy-metz.fr

Mohammed HAYOUNI : mohammed.hayouni@ac-nancy-metz.fr

Nadine JOSEPH : nadine.joseph@ac-nancy-metz.fr

Sandrine LADA : sandrine.lada@ac-nancy-metz.fr

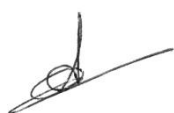
Jean-François REMETTER : jean-francois.remetter@ac-nancy-metz.fr

Il vous est possible de nous joindre **de préférence** par courrier électronique à l'adresse collective iprmath@ac-nancy-metz.fr. Nous vous remercions d'utiliser **exclusivement votre adresse professionnelle** du type prenom.nom@ac-nancy-metz.fr en précisant votre établissement d'affectation. Vous pouvez éventuellement contacter le secrétariat des IA-IPR par téléphone au 03 83 86 25 42 qui nous transmettra votre message.

Plusieurs professeurs de l'académie, missionnés auprès de l'inspection, nous apportent leur concours sur diverses missions : visites-conseils, accompagnement au développement des compétences, animation de groupes de travail et de temps de formation, suivi des examens...

En ce début d'année, nous tenons à réaffirmer notre engagement à vos côtés et restons pleinement à l'écoute de vos besoins. Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution, essentielle à la réussite des élèves comme au rayonnement des mathématiques, et vous souhaitons à toutes et à tous une belle et riche année scolaire.

Les IA-IPR de mathématiques,



Nadine
ANTONACCIO



Mohammed
HAYOUNI



Nadine
JOSEPH



Sandrine
LADA



Jean-François
REMETTER

Page Mathématiques de notre académie



 **ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mathématiques

S'informer ▾

Enseigner ▾

Se Former ▾

Vie Des Mathématiques ▾

LaboMaths ▾

Actualités ▾

Publications ▾

Premier Degré ▾

Second Degré ▾

Interdegré ▾

Site de la pédagogie



 **ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Portail de la pédagogie